Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 059-215900903-20231214-23_5_13-DE

LE PROJET D'ETABLISSEMENT DU MULTI- ACCUEIL DE LA MAISON DE L'ENFANCE DE BONDUES

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 059-215900903-20231214-23_5_13-DE

Sommaire

Introduction

Présentation générale ..... P4 à 9
Historique P4
Description de la structure P5
Présentation des moyens mis en œuvre P5, 6
↳ Personnel
↳ Moyens matériels et locaux
↳ Budget
Description de l'organisation et du fonctionnement P7
Modalités d'accueil des enfants et aspects administratifs des relations avec les familles P8, 9

Projet Social ..... P9 à 13
Environnement local P9, 10
Indicateurs démographiques P10
Caractéristiques socio-économiques de la population P10
Le public accueilli P11
Participation des parents P11
Environnement et partenariat P12
Partenariats institutionnels P13

Projet Educatif et Pédagogique ..... P13 à 25
Le contexte P13
Nos valeurs éducatives P13, 14, 15
Nos références théoriques P15
Nos méthodes éducatives P15
L'accueil P16, 17, 18, 19
↳ Les temps forts de la journée
↳ La journée type
↳ Le premier accueil
↳ La période de familiarisation
↳ L'accueil au quotidien
↳ L'accueil d'un enfant en situation de handicap
↳ Le passage d'une unité à l'autre
Les repas P19, 20
↳ L'unité des bébés
↳ L'unité des moyens - grands P20
Le sommeil P20
↳ L'unité des bébés
L'unité des moyens - grands
Le temps des soins P21
↳ L'unité des bébés
↳ L'unité des moyens - grands
Les méthodes éducatives pour les temps d'éveil ..... P 22
↳ La liberté de mouvement
↳ L'aménagement des espaces
↳ L'attitude de l'adulte
La sécurité physique P23
Les jeux libres P23
Les activités en décloisonnement P23
La motricité P24

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 059-215900903-20231214-23_5_13-DE

Règlement de fonctionnement ANNEXE

Horaires de la structure
Organisation quotidienne
Santé de l'enfant
Equipe d'encadrement

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 059-215900903-20231214-23_5_13-DE

Introduction

Le projet d'établissement présenté fait référence au projet validé en avril 2021 avec des modifications apportées aux données socioéconomiques, démographiques de la population afin qu'il soit conforme et représentatif de nos pratiques.

Le Projet éducatif vise à définir les grandes orientations éducatives, les valeurs et les méthodes éducatives pensées par les équipes de l'établissement, afin d'accueillir les enfants, au sein de notre lieu de vie, de façon professionnelle, c'est-à-dire avec la plus grande attention, en analysant chacune des situations et en répondant au plus près des besoins des jeunes enfants et de leurs parents.

Ce Projet est le fruit d'une réflexion éducative menée sur plusieurs années, avec des partenaires extérieurs, permettant à tout le personnel de s'investir au mieux dans la prise en charge de l'enfant et de sa famille.

Au sein du lieu de vie, les enfants vont tout d'abord avoir besoin d'être protégés, de se sentir en sécurité pour progressivement faire partie d'un groupe, tenir compte des autres, partager, communiquer, enfin vivre en collectivité. L'équipe éducative veille à ce que chaque enfant se sente à l'aise, prenne sa place au sein du groupe, sans pour autant le subir.

Chaque professionnel veille au respect de l'enfant et à son bien-être :
Par une organisation de la journée réfléchie,
Par des relations riches avec les parents,
Par une attitude discrète et active au cours des interactions entre les enfants,
Par la mise en place d'un environnement sécurisant et d'espaces adaptés,
Et des activités proposées qui répondent à leurs besoins et à leur stade de développement.

Ainsi, en accueillant l'enfant et sa famille dans le respect de chacun dans ses différences, nous pouvons dire ;

PARCE QUE DEMAIN SE CONSTRUIT AUJOURD'HUI, LA BIENTRAITANCE ET LA BIENVEILLANCE VOUS ACCUEILLENT INDIVIDUELLEMENT A LA MAISON DE L'ENFANCE.

PRESENTATION GENERALE

Historique

A Bondues, la première structure d'accueil pour enfants est née en 1980. De gestion associative (Union des Familles), elle assure l'accueil de 15 enfants. Elle accueille les enfants dont les mamans ne travaillent pas, et qui souhaitent les confier pour quelques heures de garde par semaine.

En 1991, devant la demande croissante des parents et l'augmentation de la population, l'association décide l'ouverture d'une 2ème structure et crée la Mini Crèche, subventionnée par la mairie et la Caisse d'Allocations Familiales, qui assure la garde de 20 enfants dont les 2 parents travaillent.

En 1997, l'association cesse son activité et la commune ouvre en gestion municipale; une Mini crèche de 22 places et une halte-garderie de 15 places. Très rapidement une liste d'attente allant de 50 à 80 enfants rend indispensable la création de nouvelles places d'accueil.

Plusieurs projets d'extension de la Mini crèche, pour le regroupement des 2 structures sur un même lieu, sont étudiés. Les différentes études d'aménagements des locaux existants réalisées avec les architectes et les services de la D.D.E. ne débouchent pas sur des solutions compatibles avec un accueil de qualité, conformes au respect de la législation, et permettant la création d'un nombre de place nécessaire. La

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 059-215900903-20231214-23_5_13-DE

municipalité prend donc la décision de construire de nouveaux locaux portant la capacité d'accueil à 60 places et permettant la modulation et l'extension future.

Description de la structure

La Maison de l'Enfance se compose de 4 unités de vie accueillant les enfants de 10 semaines à 3 ans.

- Trois unités « crèche », Les enfants y sont accueillis par date de pré-inscription en fonction de la place et de l'âge de l'enfant au moment de son entrée au sein de la structure.
- Unité de vie des bébés,
- Deux unités de vie des moyens - grands, mises en place en janvier 2018 permettant aux enfants de rester deux ans dans la même unité, palliant ainsi aux changements créées par les départs à l'école de nombreux enfants et l'arrivée de nouveaux.
- Une unité de vie de la halte-garderie, ouverte 4 jours par semaine ~~or~~ hors mercredis et vacances scolaires qui s'est adaptée ay fil du temps aux besoins des familles accueillant des enfants dont les parents ont des besoins moins importants en mode de garde.
- Elle possède également une grande salle de motricité, une salle peinture, un grand couloir, et des espaces extérieurs adaptés avec des terrasses attenant à chaque unité.

Présentation des moyens mis en œuvre

Personnel

Conformément aux dispositions réglementaires, l'équipe se compose de :

- Une directrice responsable de l'organisation générale de la structure sur le plan sanitaire, pédagogique et administratif, qui assure la coordination de l'ensemble de l'équipe, les liens avec la municipalité, et se tient à la disposition des parents pour tout renseignement concernant la vie au sein de la structure et le suivi de leurs enfants.

- Une adjointe de direction –qui assure avec la directrice et les encadrantes d'unité l'amplitude d'ouverture. Elle assure le remplacement de la directrice et participe à l'élaboration de différents projets.

- 1 agent administratif qui gère~~nt~~ les présences des enfants et la facturation mensuelle.

- Un référent santé, médecin généraliste formé à la pédiatrie, qui assure une vacation par semaine, suivant les missions fixées dans le décret du 30/08/2021. Cette vacation a lieu à des jours différents, de façon à pouvoir rencontrer tous les enfants, quels que soient les jours d'inscription.

- Une éducatrice de jeunes enfants et des auxiliaires de puéricultures responsables d'unités, garantes des domaines pédagogiques et psychologiques, qui assurent la mise en place des activités d'éveil visant au développement psychomoteur, social et affectif de l'enfant. Ils ont un rôle d'animation au sein de l'équipe et un rôle d'écoute auprès des parents.

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 059-215900903-20231214-23_5_13-DE

- Des auxiliaires de puériculture et CAP petite enfance, qui interviennent plus particulièrement lors des repas, des soins, du sommeil, et participent aux différentes activités de la journée. Le relationnel avec les parents est très important au moment de l'accueil et des transmissions.

- Des agents de service qui assurent l'hygiène générale de la Maison de l'Enfance, l'entretien du linge et des locaux.

- Une cuisinière qui assure la réception et la distribution des repas au sein des unités.

- La continuité de la fonction de direction sera assurée en premier lieu par la directrice ou son adjointe de direction. En cas de force majeure justifiant l'absence de la Directrice et de son adjointe, la fonction sera assurée par une responsable d'unité.

COMPOSITION DE L'EQUIPE :

- 1 médecin généraliste (1 vac/ sem : 3h)
- 1 EJE directrice 100% (35h)
- 1 infirmière directrice adjointe100% (35h)
- 1 secrétaire administrative100% (35h)

ACCUEIL REGULIER (7h30 à 18h30 - 5 jours par semaine soit 55 h d'ouverture)

Les AVENTURIERS de 12 mois à 3 ans (16 enfants)

- 1 auxiliaire de puériculture responsable d'unité100% (35h)
- 1 auxiliaire de puériculture100% (35h)
- 1 CAP petite enfance 100%
- 1 Educateur des Activités Physique et Sportives100% (35h)

Les EXPLORATEURS de 12 mois à 3 ans (15 enfants)

- 1 EJE responsable d'unité100% (35h)
- 1 CAP petite enfance100% (35h)
- 1 CAP petite enfance100% (35h)
- 1 auxiliaire de puériculture 80 % (28h)
- 1 CAP petite enfance 100 % (50 % explos – 50 % artistes)

Les REVEURS de 10 semaines à 18 mois (15 enfants)

- 1 auxiliaire de puériculture responsable d'unité100% (35h)
- 1 auxiliaire de puériculture100% (35h)
- 1 auxiliaire de puériculture 80% (28h)
- 1 CAP petite enfance 90% (31h)
- 1 auxiliaire de puériculture100% (35h)

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 059-215900903-20231214-23_5_13-DE

ACCUEIL OCCASIONNEL (8H30 à 17h30 4 jours par semaine soit 36 h d'ouverture) fermeture durant les congés scolaires

Les ARTISTES (15 enfants)

- 1 auxiliaire de puériculture responsable d'unité100% (35h)
- 1 CAP petite enfance 100% (28h)
- 1 CAP petite enfance 80% (28h)
- 1 CAP petite enfance 100 % (50% explos et 50% artistes)

PERSONNEL ENTRETIEN

- 1 Adjoint Technique 100% (35h)

La structure est également un lieu de formation pour les élèves des différentes écoles : puéricultrices, infirmières, auxiliaires de puériculture, éducatrices de jeunes enfants, CAP, …

Moyens matériels et locaux

Le multi-accueil de la maison de l'Enfance est situé dans des locaux portant dont la capacité d'accueil de 60 places permet la modulation et l'extension future.

Il comprend :
- une entrée
- une salle de jeux et de repas avec différents espaces : espace bébés, espace calme avec livres, espace moteur, espace éducatif avec jeux de motricité fine, espace dînette
- une salle~~s~~ de repos
- une salle polyvalente qui peut servir à des activités avec les enfants comme la peinture, la manipulation..., à des entretiens, ...
- Une salle de propreté
- une cuisine, une buanderie, une réserve
- un bureau

Le multi-accueil dispose de matériel de puériculture, de jeux et jouets qui sont réfléchis et adaptés en fonction de l'âge des enfants accueillis et en référence au projet éducatif. L'espace est pensé et aménagé selon la composition du groupe d'enfants (nombre de bébés et de plus grands) et des objectifs éducatifs attendus (par exemple pour l'autonomie, accès facile aux différents jeux ou activités...).

Budget

Le multi-accueil bénéficie d'un budget de fonctionnement et d'investissement géré par la Directrice en lien avec les services municipaux concernés. La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) soutien financièrement la municipalité. La participation de la famille au coût de la prestation est calculée en fonction de ses revenus et du nombre d'enfants à charge, conformément au barème de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF).

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 059-215900903-20231214-23_5_13-DE

Description de l'organisation et du fonctionnement

La Maison de l'Enfance est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Les unités sont ouvertes :

1- En période scolaire :

En accueil régulier : Les unités sont ouvertes du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, fermées les trois premières semaines d'Août et une semaine en Décembre entre Noël et Nouvel An.

▫ de 7h30 à 8h00 : 2 places
▫ de 8h00 à 8h30 : 15 places, 10 le mercredi,
▫ de 8h30 à 9h : 35 places, 25 places le mercredi
▫ de 9h00 à 17h00 : 45 places, 33 places le mercredi
▫ de 17h00 à 17h30 : 34 places, 25 places le mercredi
▫ de 17h30 à 18h00 : 30 places, 18 le mercredi;
▫ de 18h00 à 18h30 22 places, 16 le mercredi

En accueil occasionnel : L'ouverture de la section se fait les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 17h30, et est fermée le mercredi et durant les vacances scolaires. En Juillet, elle ouvre les mardis et jeudis en fonction des demandes.

▫ de 8h30 à 9h00 : 5 places
▫ de 9h00 à 17h00 : 15 places dont 10 avec repas entre 12h00 et 13h30
▫ de 17h00 à 17h30 : 10 places

2- Durant les petites vacances scolaires et la dernière semaine de juillet :
- Pour l'accueil régulier : pas de changement
- Fermeture de l'accueil occasionnel.

3- Durant les 3 premières semaines de juillet :
- Pour l'accueil régulier : du lundi au vendredi

• de 7h30 à 8h00 2 places, 0 le mercredi
• de 8h00 à 8h30 : 15 places, 10 le mercredi
• de 8h30 à 9h00 : 35 places, 20 places le mercredi
• de 9h00 à 17h00 : 45 places, 25 places le mercredi
• de 17h00 à 17h30 : 30 places, 18 places le mercredi
• de 17h30 à 18h30 : 22 places, 16 le mercredi

- Pour l'accueil occasionnel : les mardis et jeudis

• de 8h30 à 9h00 : 5 places
• de 9h00 à 17h00 : 15 places dont 10 avec repas entre 12h00 et 13h30
• de 17h00 à 17h30 : 10 places

Chaque lieu est unique et particulier, à travers son implantation, sa configuration, les personnes qui l'habitent, les objectifs.
Chaque unité dispose d'un espace d'éveil avec kitchenette, trois chambres, une salle de bain et d'une terrasse à l'extérieur.

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 059-215900903-20231214-23_5_13-DE

Modalités de fermeture de la structure

La structure est fermée trois semaines durant les vacances d'été, une semaine en Décembre et lors des jours mobiles fixés par la municipalité (par exemple, une journée de formation de l'ensemble du personnel). Les dates sont communiquées aux parents et affichées au sein de l'établissement en début d'année.

Modalités d'accueil des enfants et aspects administratifs des relations avec les familles

Admission de l'enfant en accueil régulier

Un rendez-vous est organisé avec la directrice du multi-accueil afin d'établir le dossier administratif.
Les pièces à fournir pour constituer ce dossier sont :

- La production des cartes d'identités des personnes susceptibles de venir chercher l'enfant (les numéros de cartes présentées seront enregistrés de façon à les confronter avec celles produites par une personne venant chercher l'enfant).
- Le numéro d'allocataire CAF et avis d'imposition N-1 sur revenus N-2
- Le contrat de réservation dûment rempli
- Copie des 3 derniers bulletins de salaire des deux parents
- Le carnet de santé de l'enfant
- La fiche de renseignement dûment remplie

L'inscription sera définitive après avoir complété le dossier administratif et passé une visite médicale.
Il sera demandé, en Septembre et en Janvier, de présenter les derniers bulletins de salaire des deux parents ainsi qu'un justificatif de domicile de moins d'un mois. A défaut, la structure appliquera le tarif maximum et extérieur.

La date d'entrée prévue par l'administration doit être respectée, ainsi que le temps de présence souhaités.
Durant cette admission, il est prévu une rencontre avec l'équipe de l'unité où sera accueilli l'enfant afin d'organiser la familiarisation de celui-ci.

La familiarisation se déroule sur 2 semaines, avant le début du contrat. Elle se décompose comme suit:
- la 1ére journée, d'environ 1 h .L'enfant est accompagné de ses parents. Cette 1ère rencontre avec l'équipe permet de connaitre au mieux ses habitudes de vie et rituels.
- La 2ème journée, également d'1h où dans un premier temps le (ou les) parents restent avec lui puis le laissent seul.
- La 3ème journée, l'enfant reste seul pour un moment de vie quotidienne (repas, sommeil ..)
- Les 4ème et 5ème journées l'enfant reste seul une demi-journée.
- La 2ème semaine l'enfant vient tous les jours (maximum 6h) afin de s'intégrer au groupe, investir le lieu, vivre mieux la séparation.

Ce temps de familiarisation est INDISPENSABLE pour l'enfant et sa famille. Cette période sera facturée en « occasionnel « (heures de présence effectives). Le contrat démarrera à la fin de cette période.

Tout changement (cessation d'activité, naissance, déménagement, …) doit être signalé à la directrice et peut entrainer une modification du contrat et de la tarification.

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 059-215900903-20231214-23_5_13-DE

Si le changement concerne une cessation d'activité, il sera possible de rencontrer la directrice de la structure afin de convenir avec elle des éventuels aménagements qui peuvent être consentis.
En cas de déménagement en dehors de la commune, l'enfant pourra encore être accueilli pendant une période n'excédant pas 4 mois après la date du déménagement.

L'accueil d'un enfant extérieur à la commune est possible si aucun enfant Bonduois de la liste d'attente ne peut être accueilli pour la place s'étant libérée. Pour les enfants extérieurs à la commune, les contrats seront établis pour une année et réétudiés avant le 30 Juin.

Les parents s'engagent à prévenir, par écrit, dès que possible la structure de l'entrée de leur enfant à l'école et en tout état de cause au plus tard 3 mois avant celle-ci.

Avant l'entrée à l'école, une coupure d'une semaine est recommandée pour permettre à l'enfant de se préparer à ce changement.

Admission de l'enfant en accueil occasionnel

La période de familiarisation se fera comme pour les enfants accueillis en « crèche », selon les besoins de la famille et de l'enfant, sur une période minimale de 15 jours. Elle sera facturée en heures de présence réelle de l'enfant.

Accueil d'urgence :

La structure applique le protocole départemental d'accueil d'urgence.
L'accueil est exceptionnel ou d'urgence lorsque les besoins des familles ne peuvent pas être anticipés.

Il s'agit du cas où l'enfant n'a jamais fréquenté la structure et pour lequel les parents souhaitent bénéficier d'un accueil en « urgence ». La Directrice se réserve le droit d'apprécier le caractère urgent de la situation. Cet accueil n'est possible qu'en fonction des places disponibles et une fois qu'une période de familiarisation adaptée aux besoins de l'enfant a été réalisée. Cet accueil va ainsi permettre à la famille d'avoir un temps supplémentaire pour trouver une solution de garde si cela s'avère nécessaire. La durée maximale de cet accueil est en fonction de la situation et de la place disponible. Une place en accueil d'urgence n'implique pas automatiquement une place en accueil régulier.

Si toutefois l'accueil n'est pas possible à l'EAJE, la famille pourra être réorientée vers une autre structure compétente afin de trouver une réponse sur le territoire.

Concernant les enfants placés en famille d'accueil au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) le tarif plancher sera appliqué.

LE PROJET SOCIAL

Environnement local

La commune de Bondues est une ville de 9 808 habitants *[INSEE 2019)*, Bondues est situé à 7 kms de la frontière belge, à 5 kms du cœur de Lille Métropole. Commune rurale, proche de Lille, pleine de ressources, Bondues propose tout au long de l'année de nombreuses activités. Théâtre, musique, arts plastiques, histoire de l'art, chorale, … une centaine d'associations œuvrent et organisent régulièrement de grandes manifestations.

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 059-215900903-20231214-23_5_13-DE

Ouvert en septembre 2008, l'Espace Culturel comporte une salle de spectacle pouvant accueillir environ 300 personnes, une salle d'exposition, un foyer avec bar et vestiaire. Il abrite aussi l'Ecole de musique municipale Paul Roussel.

Un aérodrome de loisirs, deux clubs hippiques, un golf de 36 trous, mais également des terrains de tennis, de foot, de volley, … les multiples équipements permettent la pratique de nombreuses activités sportives. Verdoyante, Bondues offre un îlot de verdure de 1 304 hectares, au cœur duquel, arpenter l'un des nombreux chemins pédestres, apporte ce sentiment de quiétude.

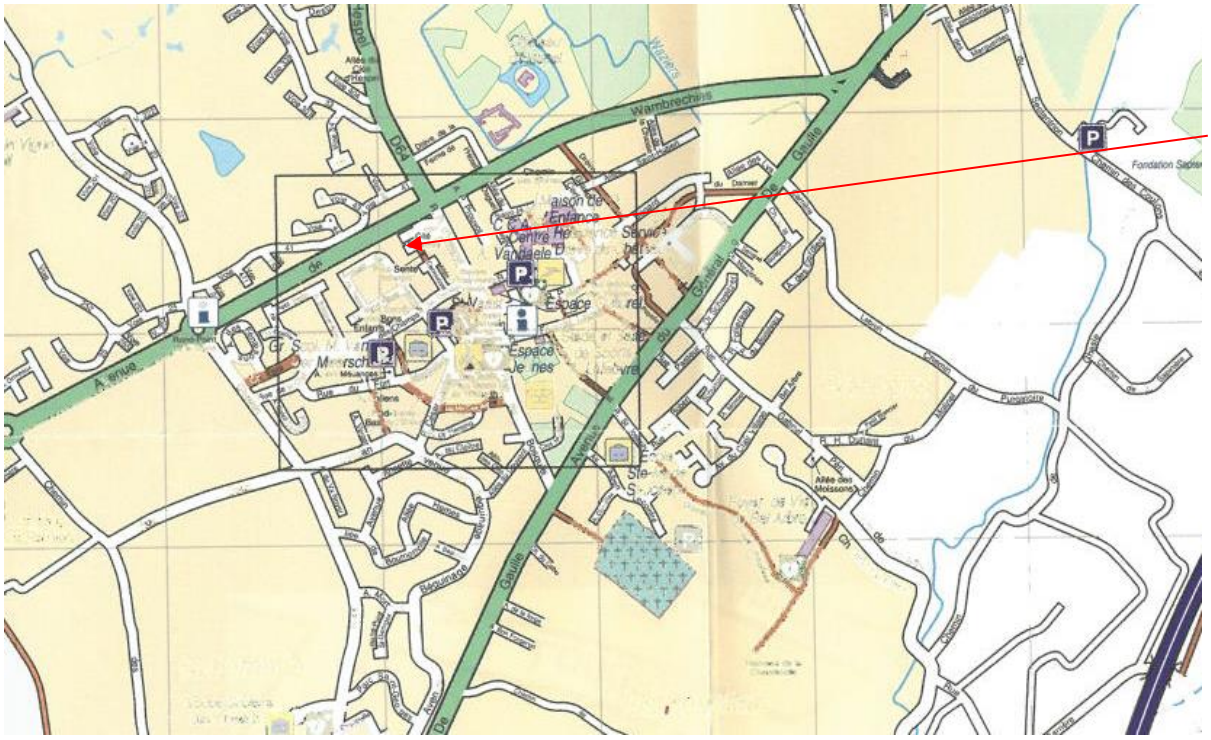

Créée en mars 2007, la maison de l'enfance est en centre-ville. Le multi-accueil se trouve dans un quartier actif, et bénéficie d'une situation géographique très appréciable pour un partenariat riche et développé.

La commune s'est engagé à conserver le caractère de petite ville à la campagne, la qualité de vie tout en construisant les logements nécessaires pour tous les âges de la vie.

Indicateurs démographiques

Le taux de natalité est relativement faible (4,8 en 2018 contre 6,2 à l'échelle nationale),

298 enfants de moins de 3ans: 90 % (268 enfants) vivent avec leurs deux parents, 30 vivent au sein d'une famille monoparentale, 168 ont tous leurs parents qui travaillent.

Le taux de scolarisation précoce est plus de deux fois supérieur à la moyenne métropolitaine et 30 % supérieur à la moyenne intercommunale.

Caractéristiques socio-économiques de la population

Elle se caractérise comme une commune résidentielle (95, 9%). Le taux d'activité reste stable chez les hommes de 15 à 64 ans (Bondues 70,9% - Département 70.8%). 1 330 familles avec un ou des enfants à charge de moins de 25 ans sur la commune soit 21 de plus qu'il y a 5 ans. A l'inverse de beaucoup d'autres communes, la ville connait une diminution du nombre de familles monoparentales qui

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 059-215900903-20231214-23_5_13-DE

représentent désormais 15,9% du total des familles (-2,9 points en 5 ans). En revanche, la part des familles nombreuses est plus importante localement (25% des familles Bondueroises contre 18% en moyenne métropolitaine). La parentalité précoce reste marginale et seuls 5 jeunes de moins de 24 ans sont parents en 2018 (en couples).
Sources : Analyse des besoins Sociaux CCAS Bondues - Insee, RP2019 exploitations principales en géographie au 01/01/2022

Le public accueilli

L'augmentation du nombre de foyers dont les 2 parents travaillent et des familles monoparentales fréquentant la structure prouve que l'offre de garde est plus que jamais nécessaire.

La crèche et la halte-garderie de Bondues ont créé depuis des années un réseau de partenaires. Divers projets, à travers la ville, permettent à chacun de faire valoir ses compétences, ses différences et aux acteurs de se rencontrer, favorisant l'harmonisation entre les structures qui s'occupent d'enfants en mettant en relation tous les professionnels.

Des rencontres sont organisées, gérées et sont aujourd'hui des rendez-vous incontournables pour tous les acteurs présents : Le Relais Petite Enfance intercommunal (RPE), la Protection Maternelle Infantile, les quatre écoles maternelles, l'Espace jeunes de Bondues, le Club des Jeunes de Bondues Vacances (CJB), la Bibliothèque, la Ludothèque, les personnes handicapées du Foyer d'Hébergement, les personnes âgées de la Maison de Retraite Albert du Bosquiel, et de la Résidence Drève du Château.

Ces différents échangent qui ponctuent l'année civile, marquent les « temps forts » des différentes structures, relayés par la presse locale.

Participation des parents

Les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant. Notre rôle est d'être un relais, un soutien qui permette aux parents de concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale en bonne harmonie en bon équilibre, en toute sérénité. Notre rôle est d'être relais dans le domaine de l'éducation qui comporte l'apprentissage des droits et des devoirs. Nous voulons que s'instaure un dialogue entre parents et éducateurs et faire régulièrement le point sur la façon dont leur enfant grandit.

La période de familiarisation (vue dans le projet éducatif) est évidemment menée ensemble.
Lorsque les parents amènent leur enfant, ils rentrent dans la structure avec leur enfant.
Ils sont invités à une réunion de rentrée au cours de laquelle l'équipe leur explique l'organisation de la vie dans la structure.
Chaque membre de l'équipe est disponible, à l'écoute pour toute information, question …
Des fêtes et sorties sont également proposées aux parents.
Des petits déjeuners sont partagés avec les parents la veille de chaque période de vacances scolaires.

Le conseil de la « Maison de l'enfance » est composé de :
- 8 parents : 2 de chaque unité de vie
- L'élu délégué à la Petite Enfance
- la directrice et son adjointe,
- 1 représentant de chaque unité de vie

Il se réunit deux fois par an, il a pour objectif d'aborder différents thèmes relatifs à la vie des enfants. Son rôle est consultatif.

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 059-215900903-20231214-23_5_13-DE

Environnement et partenariat

La maison de l'enfance est un lieu clairement identifié, proche du centre de la commune qui reste donc vivant ! La structure multi accueil assure de l'accueil régulier, occasionnel et d'urgence**,** et accueille le RPE. L'ensemble de ces services apporte aux enfants et à leurs parents différentes activités d'éveil, de formation, et d'information.

Les permanences de la PMI (Protection Maternelle Infantile) se font à proximité immédiate, dans le centre A. Vandaele. Les consultations infantiles y sont assurées mensuellement ainsi que les entretiens psychologiques et les bilans de santé proposés en lien avec les écoles maternelles et les familles.

La proximité du centre permet aux enfants de découvrir la vie de ce quartier, son rythme… Des promenades en poussette ou à pied sont faciles ; le marché est le rituel du jeudi matin; les jeux installés dans le centre-ville, représentent également un objectif de promenade.

Les quatre écoles maternelles publiques et privés de Bondues, ainsi que les activités périscolaires de l'Espace Jeunes de Bondues, sont situées dans des quartiers plus ou moins proches. Des échanges sont organisés pour les futurs écoliers, Cet accompagnement permet à l'enfant de se préparer à son futur environnement, et aux professionnels de poursuivre la préparation au « grand saut » vers l'école.

La Maison de l'Enfance se situe à côté de l'EHPAD Albert du Bosquiel et de la Résidence Drève du Château,: il permet de poursuivre les échanges initiés depuis plusieurs années entre nos aînés et nos petits, échanges d'une grande beauté, spontanéité et chaleur. Des liens se créent, visuels d'abord avec les allées-venues des petits, une animation du quartier qui distrait les ainés. Des rencontres sont également proposées et les générations sont heureuses de se rencontrer, de s'inviter, de partager des moments festifs.

Conférence de la famille 2006 –Mr Philippe Bas
« Nos modes de vie font que les solidarités de voisinage entre générations se distendent de plus en plus. Nous pouvons enrayer ce mouvement et lancer des initiatives fortes : repenser notre urbanisme pour relier les générations au profit de tous »

L'ouverture vers les autres et en particulier vers ceux qui sont différents est inscrite dans nos valeurs : nous accueillons des enfants porteurs de handicap. Ces échanges permettent à tous de grandir en respect et en compréhension mutuelle.

La bibliothèque et la ludothèque associatives se trouvent dans le centre et les enfants peuvent y découvrir des livres ou des jeux à emprunter … et à rendre.

La proximité de l'espace culturel permet des rencontres artistiques avec la musique, le théâtre, la danse, la peinture.
Enfin de façon plus exceptionnelle et avec l'aide des parents, nous pouvons organiser des visites sur des thèmes particuliers préparés avec les enfants : par exemple une visite au zoo, ou dans une ferme, ou des activités avec d'autres associations de loisirs.

Ces échanges ouvrent les enfants au monde qui les entoure et contribuent à la découverte des structures de la ville par les enfants et leurs parents.

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 059-215900903-20231214-23_5_13-DE

Développement durable :

Afin de réduire l'impact écologique, la commune de Bondues applique le tri des déchets en cohérence avec les pratiques de la MEL et travaille à la réduction des déchets depuis plusieurs années.
Les services généraux ont eu le plaisir de constater que la moyenne de déchets par enfant s'élevait à 34 g par jour en juin 2022 contre 45 g en 2018.

L'éclairage privilégie des ampoules basse consommation, des détecteurs de mouvements ont été installés dans les zones d'accès aux personnels. Les équipes veillent à n'éclairer les pièces qu'en cas de besoin.

Nous veillons à utiliser les machines à laver seulement lorsqu'elles sont pleines.De plus le linge est lavé à 60°C et pas à 90° .

Afin de réduire l'utilisation de papiers, les échanges avec les parents se font dans la mesure du possible par mail.

Partenariats institutionnels

PMI – Protection Maternelle Infantile

Dans le cadre de ses missions, la Protection Maternelle Infantile délivre un agrément, dans le respect des obligations liées à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants, et la conformité des structures petite enfance.

Outre ce cadre législatif, sont accueillis des enfants suivis par les services de la PMI et nécessitant un accueil individualisé. Des réunions d'échanges et d'information ont lieu régulièrement.

De plus, et pour formaliser le projet d'accueil d'éveil ponctuel, une convention de partenariat est signée avec le Conseil Général Nord, qui a pour but de favoriser le développement harmonieux des enfants identifiés par les services de la PMI, et d'aider les parents dans leur rôle d'éducateur auprès de leurs enfants.

CAF – Caisse d'Allocations Familiales

Dans le cadre du conventionnement engagé au titre de la convention territoriale globale en 2020, la Caisse d'Allocations Familiales de Roubaix Tourcoing, nous soutient, tant sur le plan qualitatif que financier dans le développement et le fonctionnement de nos équipements. Des contacts réguliers sont instaurés et un bilan annuel établi.
Elle contribue également, avec la Prestation de service Unique, à la participation financière des familles.

CAF- Enquête Filoué

La structure veille à renseigner la base de données « Filoué » qui permet en dénombrant les enfants accueillis en EAJE d'améliorer le pilotage de la politique Nationale et Locale aux services des familles. Elle s'appuie pour se faire des données d'actualisation de l'EAJE une fois par an entre mai et août.

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 059-215900903-20231214-23_5_13-DE

PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

Le contexte

La municipalité de Bondues, consciente des besoins actuels des familles, a étendu ces dernières années son action en faveur de l'accompagnement des enfants et propose un projet politique d'ensemble. Nous rappelons les valeurs et les principes sur lesquels la commune souhaite que les éducateurs s'appuient. Ils garantissent une cohésion dans l'accompagnement de l'enfant puis du jeune.

- Répondre aux besoins de l'enfant et à l'attente des familles
- Veiller à proposer des activités de qualité

Nos valeurs éducatives :

Au sein de la Maison de l'Enfance, certaines valeurs sont véhiculées car essentielles avec nos missions. Ainsi, il est important

- **De prendre en charge l'enfant et sa famille** ; en effet, nous ne pouvons travailler seuls. Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. Ce sont eux qui nous transmettent les habitudes de vie, les besoins qu'ils ont pu déceler de leur progéniture, et comment y répondre. Ce sont les parents qui vont nous accompagner dans la prise en charge quotidienne, dans les choix alimentaires qu'ils voudront mettre en place, …… Bien sûr les équipes sont également présentes pour guider les parents, répondre à leur questionnement, et échanger avec eux sur l'évolution de leur enfant. Une confiance doit être établie et maintenue afin que l'enfant sente, vive cette continuité de soins entre la maison et l'établissement.

- **Apporter une sécurité physique et affective importante** grâce aux repères donnés dans la journée. Grâce à la notion de référence éducative cette sécurité affective est d'autant plus importante.

- **Respecter l'intimité et la pudeur de chaque enfant**. Les parents nous confient leur enfant, il est primordial d'avoir perpétuellement en tête ce qu'ils voudraient que l'on fasse, quel comportement nous adopterions face à ce parent, et garder cette attitude professionnelle tout au long de la journée. De plus, les moments de soin doivent se passer dans la plus grande intimité, avec un très grand respect de chacun avec l'hypothèse que l'enfant puisse se séparer et digérer le temps d'après.

- **Respecter les rythmes et les besoins de chaque enfant**, afin de lui permettre de s'épanouir au mieux et de construire son identité.

- **Favoriser l'autonomie de l'enfant au quotidien**, valeur importante de la Maison de l'Enfance. En effet, E. Pikler a constaté chez tous ces nombreux enfants qui ont développé leur motricité de façon spontanée et par leur activité autonome, l'apparition successive de postures fondamentales. De plus, tous ces mouvements libres de l'enfant sont eux-mêmes autant " d'exercices de gymnastique " qu'il expérimente puis maîtrise peu à peu, et ce sont ces exercices répétés des centaines de fois qui vont permettre à l'enfant de découvrir l'organisation dynamique globale de son corps, de ses différents muscles et ainsi le préparer peu à peu à toutes les positions successives de plus en plus complexes dont finalement les positions assise et debout. Alors que l'enfant assis dans une chaise ou calé avec des coussins, avant qu'il ne sache s'asseoir de lui-même, va se trouver " cloué " sur place, immobilisé, réduit à une même et unique posture ; il ne pourra même pas jouer avec des objets car son équilibre est si précaire qu'un mouvement pour attraper un jouet tombé va le déséquilibrer. Ces enfants mis dans des positions qu'ils ne

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 059-215900903-20231214-23_5_13-DE

maîtrisent pas, restent tributaires de l'adulte malgré leur agilité et leur mobilité grandissantes dans d'autres postures, déjà maîtrisées.

Cette liberté motrice permet à chaque enfant de se développer selon son rythme et les tableaux d'E. Pikler nous montrent une large dispersion des âges auxquels chaque enfant acquiert une nouvelle posture et favorise un bon équilibre, une bonne qualité de mouvement qui font constater, chez ces enfants, une grande harmonie et aisance corporelle.

Cette maîtrise de leur motricité se répercute sur le développement de toute la personnalité de ces enfants et influence leur développement psychique : ils acquièrent l'assurance dans leur corps ainsi que la prudence et apprennent à réagir avec adresse aux incidents inattendus et chutes qui peuvent accompagner leurs jeux.

Ces mouvements participent à la construction d'une sécurité intérieure et d'une conscience de leur propre valeur, de leur compétence ; en expérimentant et découvrant leurs possibilités motrices, ces enfants développent un esprit d'initiative, une curiosité et un intérêt pour la découverte du monde, ils font preuve d'attention et de persévérance dans leurs tentatives ; ils découvrent le plaisir de l'activité riche, autonome et éprouvent un sentiment de réussite. Ces mouvements actifs des enfants, dont ils prennent l'initiative, jouent un rôle prépondérant dans le développement de l'intelligence : **connaissance du corps propre** mais aussi du **monde extérieur et des objets**. Ils participent à toute démarche d'apprentissage et donc de connaissance en général.

Ce développement de l'activité autonome des enfants ne signifie nullement l'indifférence des adultes : chaque enfant a besoin de partager sa joie avec un adulte qui lui est cher, lorsqu'il fait une acquisition nouvelle. Les adultes sont attentifs aux progrès des enfants et y participent en organisant un environnement approprié aux besoins de développement de chaque âge et en recherchant les conditions de cette activité autonome de l'enfant.

L'attitude de l'adulte favorisant cette liberté motrice s'inscrit dans une attitude générale qui consiste à respecter l'enfant, à le considérer comme une personne capable d'initiative et de décision pour ce qui le concerne lui seul : son corps.

Préserver la sécurité de l'enfant et contribuer à son bien-être.

Participer à l'éveil de l'enfant, lui permettre le plaisir de la découverte,

des jeux, des moments de partage.

C'est autour de toutes ces valeurs que les professionnels travaillent auprès de vos enfants. Ils ont pour mission première de permettre à chaque jeune enfant d'explorer au mieux son environnement. Les professionnels de la petite enfance sont des médiateurs entre l'enfant et son environnement.

Sur quoi s'appuient nos valeurs éducatives ? Nous allons vous présenter nos références théoriques ainsi que nos méthodes éducatives.

Nos références théoriques

Elles s'appuient sur tous les chercheurs qui ont œuvré pour améliorer l'accueil du jeune enfant en collectivité. Commençons par Bowlby qui a mesuré l'importance de l'attachement du jeune enfant à ses

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 059-215900903-20231214-23_5_13-DE

parents puis à des figures auxiliaires puis à Spitz qui a œuvré dans le sens de l'importance de la construction du lien du jeune enfant à un adulte référent et a montré l'importance de l'expérience de séparation dans la structuration de la pensée du jeune enfant. Continuons avec Piaget au sujet du développement de l'intelligence et Winnicott, Françoise Dolto sur l'importance de la qualité de l'environnement que nous avons développé ci-dessus.

Puis prenons les dernières recherches en neurosciences affectives et sociales répertoriées par Catherine Gueguen et enfin le rapport de Sylviane Giampino au précédent gouvernement insistant sur l'importance de la qualité de l'accueil des jeunes enfants.

Nos méthodes éducatives

Bienveillance, bientraitance, respect sont les maîtres mots de nos attitudes éducatives.
Quant à nos méthodes, elles s'appuient sur les dernières recherches en neurosciences affectives et sociales qui nous montrent que le cerveau du tout petit est extrêmement fragile, qu'il a besoin d'une ambiance empathique pour que son cerveau se développe le plus harmonieusement possible et soit en capacité, à l'âge adulte, de prendre les décisions adaptées. Par ambiance empathique, nous entendons que le tout jeune enfant sera entendu dans ses émotions, qu'il pourra les exprimer à l'aide d'un adulte bienveillant en capacité de reconnaître et d'apaiser les émotions du tout petit. Le professionnel mettra des mots sur ses émotions, lui expliquera ce qu'il fait, le tout petit étant considéré comme un partenaire, un sujet à part entière.

Le tout petit aura également le choix des jeux qu'il veut expérimenter dans un cadre sécurisant et des adultes proches de lui et en capacité de poser des règles fermes sans crier, ni se fâcher.
De la même manière, en s'appuyant sur les travaux d'Emmi Pickler et ceux de Maria Montessori, les professionnels-les permettront aux jeunes enfants de développer leur autonomie dans le sens de respecter le mouvement de l'enfant mais également sa capacité à « donner son bras, sa jambe », etc.
L'enfant sera toujours encouragé à expérimenter par lui-même et jamais mis dans une position qu'il ne maîtrise pas.

Cf. en annexe « Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant »

L'ACCUEIL

Les temps forts de la journée

Ainsi cinq grands temps forts se dégagent de ces journées : l'accueil, les repas, le sommeil, les soins et les activités.

La journée type

Accueil des familles à partir de 7h30. Jeux libres à disposition des enfants jusqu'à environ 9h30 (si besoin, salle de motricité ou jeux extérieurs si le temps le permet).

Vers 9h30 décloisonnement en petits groupes avec activités diverses en fonction des besoins des enfants (peinture, activités manuelles et de manipulation, motricité, chants, livres, …).

Vers 11h lavage des mains puis repas en petits groupes ou de manière individuelle.
Sieste en fonction des besoins des enfants (il se peut également que certains enfants en aient besoin le matin). Les changes se font régulièrement au cours de la journée, et plus particulièrement avant et après les siestes.

Vers 15h30-16h les gouters sont pris toujours en petits groupes ou individuellement.
Puis à nouveau activités diverses ou jeux libres en petits groupes

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 059-215900903-20231214-23_5_13-DE

Les départs débutent vers 16h30, les jeux libres ou de motricité sont plus adaptés à ce moment-là.

Nous organisons des sorties extérieures ; à la bibliothèque, à la maison de retraite, des sorties au niveau des écoles, des temps forts avec les personnes âgées, l'itinérance ludique une fois par semaine au sein de la structure.
Les départs se font jusque 18h30.

Le premier accueil

Le premier accueil s'effectue lors de l'inscription de l'enfant. Ce moment est essentiel car c'est la première rencontre pour l'enfant et sa famille. Les parents ont un premier rendez-vous avec la directrice de la structure, qui va leur expliquer le fonctionnement de l'établissement, le travail qui est mis en place, les valeurs véhiculées. Une relation de confiance est essentielle à un bon travail auprès des familles. La directrice explique la partie administrative, les contrats, les factures, le règlement intérieur, et aussi la façon de travailler auprès des enfants, la référence éducative, le passage du référent santé….
Dans la mesure du possible, la personne qui sera référente de l'enfant assiste à ce premier accueil. Ainsi, il est important d'écouter et d'accueillir les émotions des parents, et de pouvoir y répondre. D'expliquer notre façon de travailler, si possible de visiter les locaux, …. Et surtout pour les parents de pouvoir mettre un visage sur la personne qui prendra en charge leur enfant.

Une journée portes ouvertes est instaurée fin juin ou début juillet pour les enfants et leur famille qui arriveront au sein de l'établissement en septembre. Autour d'un café, avec toute l'équipe des bébés, les parents visitent les dortoirs, les différents lieux de vie, peuvent discuter avec les autres familles et la future référente éducative. Ce temps fort est important, car après un rendez-vous où l'administratif prend beaucoup de place, les parents sont plus réceptifs au fonctionnement de la section.

La période de familiarisation

Le temps de familiarisation est un temps où parents et référente éducative apprennent à se connaître dans le souci d'être au plus proche des besoins de l'enfant. Le but de cette période est de permettre aux parents de transmettre tout ce qui est nécessaire pour que leur enfant se sente bien dans ce nouveau lieu d'accueil. C'est ainsi que la référente éducative pourra prendre le relais auprès de leur enfant le temps où le parent n'est pas présent. C'est pourquoi, ce temps s'organise sur une durée de 10 jours afin que chacun puisse construire une relation de confiance et le parent transmettre les habitudes de leur enfant. Ainsi le jeune enfant pourra vivre une continuité de soins et le parent sera en confiance car il aura été entendu.

Une période de familiarisation est donc indispensable au bon accueil de l'enfant et de sa famille. Celle-ci a été modifiée récemment afin de répondre au mieux aux besoins de chacun. Elle se déroule sur deux semaines, et se décompose comme suit :

- La première journée, environ une heure. L'enfant est accompagné de ses parents. Ce premier temps avec la référente permet de connaître au mieux ses habitudes et rituels. Une discussion a lieu autour du questionnaire (en annexe), ainsi les parents peuvent expliquer tout ce qui a trait à la vie quotidienne de leur enfant, et nécessaire à un bon accompagnement. Le parent sera amené à montrer comment il donne le biberon à son enfant, comment il le met au lit, comment il le console …

- La deuxième journée, également une heure où dans un premier temps le ou les parents restent avec leur enfant, puis ils sont invités à le laisser seul un petit temps.

- La troisième journée, l'enfant reste seul pendant approximativement une heure.

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 059-215900903-20231214-23_5_13-DE

- Au cours des quatrième et cinquième journées, l'enfant passera une demie journée sur la section.

- Lors de la deuxième semaine, l'enfant viendra tous les jours en petites journées afin de s'intégrer au groupe, d'investir le lieu, de vivre mieux la séparation.

Ce temps de familiarisation est **INDISPENSABLE** pour l'enfant et sa famille.

Passé cette période de familiarisation, l'enfant intègre la structure, de manière régulière ou occasionnelle selon les besoins des familles. Les rituels mis en place par l'équipe constituent des repères rassurants permettant à l'enfant d'être bien accueilli. Cependant, les transmissions sont toujours essentielles au bon accueil de l'enfant et de sa famille ; savoir s'il a bien dormi, ou mangé, ou si une situation familiale particulière peut le perturber momentanément, permettra aux professionnels d'accompagner au mieux l'enfant et sa famille, de permettre qu'il y ait une réelle continuité de soins pour l'enfant et de ce fait, de pouvoir répondre à des angoisses ou pourquoi pas des possibilités d'accueil plus adaptées.

L'accueil au quotidien

L'accueil au quotidien est un temps d'accueil individualisé ; cela se traduit par l'accueil de l'enfant et de ses parents par un professionnel où l'intimité des parents est entendue. Il a pour objet de permettre :

- La continuité de soins entre la maison et l'unité de vie, ce qui permet de prendre en compte le fait que les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant,
- Le renforcement des liens entre la famille, l'enfant et le professionnel,
- L'accompagnement des parents dans leur rôle de parents, s'ils le désirent ou en manifestent le besoin,
- Une séparation toute en douceur où chacun se sent respecté et entendu.

Il est **ESSENTIEL** pour l'enfant de dire au revoir à son parent.

L'objet transitionnel est **PRIMORDIAL**, pour accompagner l'enfant au cours de la journée. Il peut lui permettre de gérer une angoisse, une fatigue … et de faire le passage entre sa maison et l'établissement.

Ces temps d'accueil très individualisés tout au long de l'année prennent une place importante dans la vie de l'unité et s'appuient, pour l'essentiel, sur des transmissions de qualité. Il s'agit bien de « tricoter » du lien de telle sorte que l'enfant sente la confiance que le parent a à laisser son enfant entre les mains d'un professionnel.

Un intérêt est porté à chaque famille, dans le respect et la dignité de tous. Des projets sont mis en place au sein de l'établissement :

- Petits déjeuners avant chaque période de vacances scolaires. Le vendredi matin avant chaque période de vacances scolaires, nous offrons café, jus d'orange et viennoiseries aux familles au sein de chaque unité de vie. Cela permet d'avoir des temps d'échange avec les professionnels, mais également avec les autres parents de l'unité. Petit moment convivial qui permet de tisser davantage de liens et d'observer l'évolution de l'enfant dans la section.

- La fête de Noël ou de fin d'année proposée au sein de la maison de l'enfance se fait sous forme de goûter dans le « grand couloir » de la maison de l'enfance. Nous sollicitons les parents, ainsi ceux qui le souhaitent peuvent apporter un gâteau emballé pour ce goûter. Ce temps fort permet aux familles de se rencontrer plus longuement, elles apprécient ce moment convivial.

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 059-215900903-20231214-23_5_13-DE

- La kermesse a lieu au mois de juin. Les professionnels préparent des stands de jeux pour toutes les familles. Un goûter est également proposé. Ce temps festif est très apprécié de tous.

- Des sorties sont également organisées au cours de l'année, visite chez les pompiers, ou à la ferme, les parents se rendent volontiers disponibles afin de nous accompagner lors de ces activités.

- Ateliers musicaux et de lecture, avec des intervenants extérieurs rythment la vie au sein de la structure. Les parents sont également conviés à ces activités par petits groupes (environ deux parents par groupe et par atelier).

- En fonction des besoins de chaque unité, des réunions à thème sont organisées. Il s'agit plus particulièrement de la propreté pour les grands, de la diversification alimentaire chez les bébés, mais également du sommeil, … Il peut également s'agir d'une initiation au « baby signe », que nous mettons en place avec les enfants. Les parents sont généralement impliqués pour tout ce qui a trait à leur enfant.

- Le conseil de crèche a lieu deux fois par an. Deux parents sont « délégués » d'une unité et représentent l'une des quatre sections où leur enfant est accueilli.

L'accueil d'un enfant en situation de handicap

La Maison de l'Enfance peut tout à fait accueillir un ou plusieurs enfants en situation de handicap. Comme pour tout autre enfant, le partenariat avec les familles est essentiel. Il s'agira d'offrir un lieu de vie et d'accueil, mais aussi d'éveil comme pour tous et d'accompagner les familles dans la séparation. Cependant, une réflexion commune est nécessaire afin d'accueillir l'enfant et sa famille dans des conditions les plus adaptées et agréables possibles. Un Projet d'Accueil Individualisé sera établi entre la famille, la structure, le médecin traitant ainsi que le médecin de l'établissement. Ce projet permettra aux professionnels d'accompagner au mieux les besoins de l'enfant, et de pouvoir adopter les comportements adéquats au type de handicap. Bien évidemment, le personnel médical ou paramédical extérieur qui travaille avec les enfants en situation de handicap est accueilli au sein de la structure. Cela peut permettre d'alléger les conduites pour les familles, mais également d'avoir des contacts et d'effectuer un travail en partenariat.

Le passage d'une unité à l'autre

Quand les enfants sont accueillis en halte-garderie, les valeurs éducatives, les références théoriques, les méthodes éducatives ainsi que le principe de la référente sont identiques aux unités de vie. La seule différence est que l'enfant peut rester trois ans avec les mêmes professionnelles dans le même lieu.
Plusieurs critères entrent en considération pour le passage d'une unité de vie à une autre : l'âge est un premier critère ; le développement psychomoteur en est un autre ; la place disponible est le dernier des critères.

Chaque passage se fait en accord avec les parents ; il est préparé comme la période de familiarisation, à savoir que les parents visitent l'unité où sera leur enfant et si nécessaire, sont présentés à l'équipe qui accueillera leur enfant. Le passage se fait, autant que possible, avec la référente éducative. Si toutefois cela n'est pas possible (en cours d'année notamment), une période de familiarisation est réalisée avec la référente éducative de l'unité actuelle et celle de de la nouvelle unité sur des temps particuliers comme le repas, un temps de jeux, un temps de changes...

LES REPAS

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 059-215900903-20231214-23_5_13-DE

Le repas est un moment important dans la vie du jeune enfant. C'est le moment de satisfaction d'un besoin vital. Il apporte plaisir, santé et partage. Il est important de se nourrir, mais sans en forcer par l'enfant à manger ! Néanmoins nous restons attentifs aux raisons qui peuvent perturber l'appétit. Nous l'invitons à goûter de tout mais les goûts et dégoûts sont différents pour chaque individu et nous laissons l'enfant faire le choix. Il peut ne pas manger ce qui lui est proposé. Dans son chemin pour devenir un adulte responsable et libre de ses choix, F. Dolto évoque l'importance de laisser à l'enfant le choix de manger ce qu'il aime et de laisser ce qu'il n'aime pas.

L'unité des bébés

Pour les plus jeunes, le repas est donné de façon individuelle. Le biberon est donné dans les bras du professionnel référent de telle sorte que la relation individuelle soit renforcée et que ce moment soit un temps affectif chargé.

Le lait est apporté par la famille. Peu à peu, selon les besoins de chacun et selon sa maturité psychomotrice, l'enfant peut intégrer une chaise haute pour déguster son repas. Il pourra alors participer (en tenant une cuillere ou en y mettant les doigts) activement à ce moment de plaisir.

Pendant le temps du repas et pour permettre que chaque enfant puisse bénéficier du temps dont il a besoin, qu'il puisse manger selon son rythme, un professionnel reste au sol et prend en charge les enfants qui auront leur repas ensuite et dans les mêmes conditions.

La diversification alimentaire est introduite à la maison puis au sein de l'établissement. Les parents testent peu à peu les aliments différents, les textures, … Les professionnels s'adaptent ensuite aux habitudes de l'enfant et aux souhaits des parents. Il est indispensable de pouvoir échanger régulièrement sur les changements alimentaires. Les professionnels peuvent également guider les parents dans leur questionnement.

L'unité des moyens – grands

Pour les enfants plus grands, les repas sont pris collectivement, par petits groupes. Les professionnels encadrent ce moment de manière individuelle. Assis à table avec les enfants, ils accompagnent, stimulent, valorisent, aident l'enfant s'il en ressent le besoin. Le professionnel repère ce que l'enfant mange ou pas, et le notifie dans le cahier de transmission.

Les repas, collations, goûters, sont des moments clés de la journée de l'enfant en collectivité : moments importants de plaisir, de repères, de rituels, d'apprentissages utiles à son développement et son autonomie. C'est également lors de ces temps forts que l'enfant construit son identité, s'affirme. **Seul face à son assiette il est maître de la situation.**

Les repas de la Maison de l'Enfance sont fournis par une entreprise locale qui produit et livre des repas frais 100% bio, complètement adaptés aux besoins des petits. **Les enfants ne sont pas des adultes en miniature sur le plan alimentaire**. Ils grandissent vite, leurs besoins sont intenses. Ainsi, cette volonté de leur donner du frais, du bio, du bon, s'accompagne d'une exigence extrême en termes de traçabilité, de respect des normes et de tests produits afin de garantir une sécurité alimentaire maximale. Les repas des plus grands sont fournis par les services généraux (les Gourmets) qui portent un soin particulier au choix des produits qui composent les menus. A ce jour, 40 % des matières premières proviennent de la Région Hauts-de-France (environ un quart de bio), contre 28 % en 2018. Les menus sont faits en concertation avec la maison de l'enfance, afin d'avoir des repas particulièrement adaptés aux besoins des enfants.

La halte-garderie est organisée de la même manière que les unités de vie.

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 059-215900903-20231214-23_5_13-DE

LE SOMMEIL

A tout âge de la vie, le sommeil, en qualité et en quantité suffisantes, permet de récupérer de la fatigue physique et nerveuse de la journée. Chez l'enfant, il est bénéfique pour son développement, sa croissance, le fonctionnement du système immunitaire, la mise en place des circuits nerveux, la mémorisation et les apprentissages.

L'endormissement est influencé par de nombreux facteurs et ses caractéristiques varient selon les individus. Trouver le bon moment, être en mesure de lâcher prise et disposer d'un environnement favorable sont des éléments essentiels. Les rituels du coucher aident le jeune enfant à se sentir en sécurité pour s'endormir paisiblement.

Toute unité possède chacune trois dortoirs distincts, séparés de la pièce principale par un couloir. Les portes sont en partie vitrées afin de pouvoir visualiser ce qui se passe dans la chambre. L'enfant accueilli régulièrement à la Maison de l'Enfance dort toujours dans le même lit, repère nécessaire pour son bien-être. Dormir doit être synonyme de plaisir.

Les lits sont adaptés en fonction de l'âge de l'enfant et de son développement (lits hauts à barreaux ou lits bas dans lesquels les enfants peuvent sortir seul). Chaque enfant a un rythme de sommeil différent, ainsi les équipes respectent les besoins de chacun, et n'hésitent pas à proposer le lit à l'enfant qui montre des signes de fatigue. (Cf. livret sommeil en annexe)

Les enfants sont couchés sur le dos.

Les bébés dorment dans des lits à barreaux, en hauteur, plus ergonomiques pour les professionnels. Les lits ont un côté coulissant inaccessible à l'enfant. Ils sont équipés d'un matelas ferme aux dimensions exactes du lit. Les couvertures et tours de lits sont proscrits au profit de gigoteuses.

Les grands dorment dans des lits couchettes qui facilitent l'accès libre à l'enfant.

Chaque unité dispose de 3 dortoirs de 5 lits chacun. A la porte de chacun est installé un plan du dortoir permettant l'identification des lits (prénom de l'enfant pour chacun des lits).
La température des dortoirs se situe entre 18 et 20° C.

Une feuille de surveillance est placée sur les portes des dortoirs.
A chaque passage pour vérifier le sommeil des enfants (toutes les 10 mn maximum), la professionnelle y appose ses initiales.
La surveillance des dortoirs s'effectue en rentrant dans le dortoir et en faisant le tour de chaque lit.
L'endormissement pour les plus grands se fait en présence d'une professionnelle, celle-ci reste le temps de la sieste dans le dortoir.

L'unité des bébés

Il est possible qu'un tout petit dorme dans la salle de vie principale, momentanément, selon ses rythmes et ses besoins, ou le souhait des parents ; cependant le sommeil est plus constructif s'il se passe dans le calme et la sérénité.

L'unité des moyens – grands

Les enfants entre deux et trois ans ne font en général qu'une seule sieste, juste après le repas du midi. Les plus jeunes dorment autant que de besoin.
Bien évidemment les rituels du coucher sont respectés pour chacun, et tétine et doudous sont essentiels pour accompagner au mieux l'enfant, le sécuriser et le rassurer.

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 059-215900903-20231214-23_5_13-DE

Chaque enfant se réveille selon son propre rythme, l'adulte se montre alors disponible pour un réveil en douceur. Cette disponibilité est primordiale et permet d'accueillir l'enfant dans de bonnes conditions de lui donner le temps nécessaire et de le reconnaître individuellement.
Supprimer la sieste en pensant que son enfant dormira mieux la nuit est un leurre ! Le sommeil perdu ne se rattrape pas comme cela……

LE TEMPS DES SOINS

Les temps de soins recouvrent le temps de changes comme le temps accordé à l'acquisition de la propreté.

L'unité des bébés

Les temps de soins prennent une place importante au sein de la Maison de l'Enfance. Une salle de change est spécialement adaptée aux soins. Les professionnels développent une relation individuelle avec chaque enfant, expliquent chaque geste effectué, mettent des mots sur le ressenti de l'enfant, l'observent intensément, prennent le temps dont l'enfant a besoin pour que cela devienne un temps d'échanges privilégié ; les professionnels-les ont en tête que ce moment est rempli de chaleur, de relation et évidemment de pudeur. L'image du corps se construit, entre autres, à partir de l'image renvoyée par les adultes, de la manière dont l'adulte le porte dans sa tête. Le bébé est un être en construction.
Ainsi l'intimité se doit d'être respectée scrupuleusement.

Le change se fait avec du matériel adapté et propre : serviette et gant de toilette sont mis au sale à chaque selle, seule la serviette peut être réutilisée pour le même enfant s'il n'y a eu qu'un pipi lors du change. Nous utilisons de l'eau et du savon adapté, cependant les parents peuvent sans aucun problème nous apporter les produits qu'ils veulent utiliser pour leur enfant (liniment, …).
Le référent change la couche de l'enfant aussi souvent que nécessaire, mais plus particulièrement aux temps forts de chacun (par exemple avant la sieste, …).
Les professionnels sont attentifs tout au long de la journée aux soins quotidiens des enfants.

L'unité des moyens – grands

Dans cette unité, le temps de changes est un temps privilégié comme pour l'unité des bébés.
La particularité de cette unité est, au cours de la 2ème et 3ème année, l'apprentissage de la propreté pourra être suivi dans la structure à partir du moment où les parents l'ont démarré à la maison.

Cette acquisition dépend de la maturité physiologique, affective et intellectuelle de chaque enfant. Il n'y a que l'enfant qui peut décider d'aller sur le pot faire ses besoins.
Une règle à respecter : ***il est nécessaire que l'enfant soit en capacité de monter et descendre trois marches seul, sans tenir la rampe ET qu'il ait envie d'aller sur le pot.***

Dans cette étape, essentielle pour l'enfant et son parent, la collaboration parents/professionnels est à prendre en considération. L'enfant peut être « propre » à la maison et pas au sein de la structure ou inversement. L'équipe doit créer une continuité entre la maison et la structure. Elle est attentive aux signes montrant que l'enfant a envie et qu'il se sent prêt. Un livret sur la propreté a été travaillé au sein de la structure avec différents professionnels (cf. annexe). Il est destiné aux parents qui se questionnent sur ce sujet, ainsi les équipes peuvent guider les familles grâce à cet outil.

LES METHODES EDUCATIVES POUR LES TEMPS D'EVEIL

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 059-215900903-20231214-23_5_13-DE

A travers les différentes activités, l'enfant développe sa personnalité, sa socialisation, son autonomie et son schéma corporel. L'enfant découvre ses capacités et se construit.
La pratique éducative de l'accompagnement des enfants au sein de notre établissement est issue de plusieurs courants pédagogiques. Une grande partie de nos actions se basent sur la « liberté de mouvement » et « l'activité libre ». Ces concepts sont inspirés de la pédagogie Loczy, créée, pensée, élaborée et expérimentée par Emmi PIKLER, pédiatre à la pouponnière Loczy en Hongrie.

La liberté de mouvement

Les enfants, du côté des « petits » disposent d'un espace modulable, leur permettant de faire leurs propres expériences allongés, assis, debout etc. Les enfants qui ne savent pas encore s'asseoir seuls sont allongés sur le dos. A partir de cette position l'enfant va trouver par lui-même « ses appuis nécessaires, avec ses pieds, ses orteils, ses mains, ses coudes, ses genoux, pour changer de position et se déplacer. Souvent les premiers changements de position et de déplacements sont le fruit du hasard. Le bébé va ensuite les répéter de façon intentionnelle, pour vérifier les résultats, la permanence et améliorer sa technique. Il pourra ainsi passer du dos sur le ventre, se mettre et se sortir de la position assise, et se relever en position debout. Un enfant qui a trouvé par lui-même les positions intermédiaires l'amenant aux positions de base, couché sur le dos, le ventre, assis et debout, a un mouvement fluide, sans raideurs. Il sait évaluer ses prises de risque pour ne pas se mettre en danger. » (Article « l'animation du tapis d'éveil », Métiers de la petite enfance n°0120 du juin 2006).

L'aménagement des espaces

C'est un élément essentiel du bien-vivre ensemble et tout particulièrement pour les jeunes enfants. Dans les deux unités moyens – grands et la halte-garderie, la question de l'aménagement des espaces est essentielle. En effet, comment concilier un espace moteur pour les enfants qui viennent d'acquérir la marche et pour qui tout peut être poussé, tiré, sauté au-dessus, etc. et un espace pour les enfants dont la marche est stable mais qui sont au stade de l'acquisition du langage et pour qui imiter, faire semblant, répéter est le cœur de leur travail ?
Anna Marie Fontaine et les chercheurs avec qui elle travaille ont mis en évidence la nécessité de mettre ensemble :

1. Un espace moteur, suffisamment intéressant parce que riche en possibilité, où les enfants peuvent monter, descendre, courir à leur gré, se cacher, attraper un enfant, lancer une balle, etc.
2. Des espaces symboliques (poupées, voitures, garages, médecin, marchand, ménage, etc.) afin que les enfants puissent imiter, jouer à faire semblant, jouer ensemble, ranger et ceci pour intégrer tous les éléments de la vie. Ces espaces symboliques ou « coins » devront être délimités par des « murs » pas plus hauts que 70 cm de telle sorte que les enfants puissent voir les adultes partout mais qu'ils puissent jouer sans que les adultes les voient.
3. Des jouets en nombre et exactement les mêmes (même couleur, même texture, même forme).
4. Des adultes répartis dans la pièce de telle sorte qu'ils puissent être PHARE pour les enfants.
5.

Tous les jeux sont en libre accès et/ou proposés sans distinction de sexe.

L'attitude de l'adulte

L'adulte qui accompagne l'enfant dans sa liberté motrice est présent par sa parole et son regard bienveillant. Tout d'abord, il observe l'enfant, l'accompagne par son regard en lui signifiant qu'il est présent, proche de lui dans toutes les situations qu'il va rencontrer. Ce n'est pas parce que l'adulte n'est

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 059-215900903-20231214-23_5_13-DE

pas dans le « faire » avec l'enfant qu'il n'est pas disponible et bienveillant pour l'enfant. Attention à ne pas penser que l'adulte est dans le « laisser-faire ».
Nous apportons plusieurs éléments essentiels au sein de la structure :

Une sécurité affective : c'est ce qui permet aux enfants de se sentir rassurés de par les repères mis en place, les paroles qui lui sont dites et les gestes qui lui sont faits.

- En verbalisant au maximum ce qui se produit autour de lui.
- En ayant un accompagnement personnalisé et individualisé grâce au travail de référence mis en place au sein de la structure.
- En signifiant à l'enfant que ses parents sont toujours présents dans l'esprit de tous, et que ceux-ci nous le « confient ».
- En les encourageant par un regard bienveillant.

<u>La sécurité physique</u>

- En aménageant l'espace de manière adaptée au développement de chacun.
- En installant l'enfant dans une position qu'il maîtrise lui-même.
- En étant dans une attention particulière dans les gestes, le portage et les soins que l'on apporte à l'enfant.

Une attitude bienveillante et respectueuse envers l'enfant qui vit et joue dans la structure :

- En mettant des mots sur les actes que l'on fait à l'enfant, verbaliser sans cesse.
- En établissant une relation de confiance avec les parents, en échangeant régulièrement avec eux.
- En respectant le jeu de l'enfant, en l'observant et en ne le stoppant pas.
- En lui permettant d'explorer les différents espaces à sa disposition.
- En observant l'enfant dans les temps de vie quotidiens pour trouver des réponses adaptées à ses besoins.

<u>Les jeux libres</u>

Lors des jeux libres, l'adulte laisse les enfants explorer le matériel afin qu'ils découvrent, explorent, imitent. Les interactions adulte-enfant et enfant-adulte sont présentes et encouragées. Certaines activités permettent aux enfants de répéter leur mouvement par imitation ou intuition. Elles sont aussi basées sur le développement du schéma corporel.
Le corps de l'enfant est indispensable dans son autonomie, la découverte du monde à travers ses capacités sensorielles, motrices, sociales et affectives. Il y fait ses premières expériences.
Regarder les autres vivre autour de lui, écouter les chansons, les comptines lors des rassemblements, prêter ou échanger un jouet, vivre ses émotions…. C'est la notion de l'éveil.

La place des jeux symboliques, d'imitation est indispensable. Ces jeux permettent de favoriser la communication verbale, l'apprentissage de la socialisation et l'imitation des adultes. Ces jeux de « faire semblant » ou de fiction sont un moyen pour l'enfant d'exprimer ses sentiments et de les explorer et de développer son intelligence symbolique (indispensable à l'acquisition du langage, entre autres) et préopératoire.

<u>Les activités en décloisonnement</u>

Les professionnels proposent des activités diverses avec de petits groupes d'enfants. Ils peuvent ainsi manipuler la pâte à modeler, la peinture, différentes textures comme les lentilles, les pâtes, l'eau, … participer à des activités culinaires afin de découvrir les différents goûts, les différentes saveurs. Utiliser un jeu qui demande une attention plus particulière, …

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 059-215900903-20231214-23_5_13-DE

-L'adulte propose des activités adaptées à l'âge de l'enfant et à ses capacités sans le mettre en échec,

- Il le stimule afin d'enrichir sa curiosité à apprendre,

- Il l'encourage tout en le laissant aller à son propre rythme,

- Il donne des consignes simples afin que l'enfant comprenne,

- Il adopte un langage approprié (parole, mimique, geste, posture), et lui parle à sa hauteur,

- Il l'accompagne lors des activités afin qu'il se sente en sécurité,

- Il favorise l'autonomie de l'enfant,

-Il lui explique, lui montre et l'écoute.

La motricité

La maison de l'enfance possède une grande salle de motricité, un grand couloir très fonctionnel. Lorsque les enfants ont bien pris leurs repères au sein de leur unité de vie, les professionnels leur proposent régulièrement d'aller dans ces différents lieux. Ainsi, ils peuvent à leur guise se servir du parcours moteur qui est installé, ou utiliser les vélos mis à leur disposition.

Une fois par semaine, nous avons mis en place l'itinérance ludique au sein de la structure. Les espaces sont ouverts, sans barrières, des ateliers sont installés et les enfants peuvent alors se déplacer dans la structure selon leurs envies. Les unités des moyens – grands, de la halte-garderie, la salle peinture, la salle de motricité sont ouvertes. Les enfants peuvent alors se rendre là où ils le souhaitent, sous l'œil attentif des professionnels des différentes unités.

La place des parents

Coéducation >> complémentarité, continuité, au lieu de concurrence ou rivalité
Cette complémentarité demande un réel travail.

Si cette coéducation, cette complémentarité est mise en place d'emblée et démarre dans la petite enfance, on peut penser qu'elle pourra perdurer tout au long de l'éducation de l'enfant et véritablement soutenir les adultes face aux difficultés auxquelles ils sont confrontés avec les plus grands (pré-ados et ados).

Cette coéducation est menacée structurellement par le fait que plus les lieux d'accueil se développent, font connaître leurs savoirs faire et leurs compétences, plus les parents risquent (par ricochet) de se sentir incompétents, et encore plus s'ils sont maintenus à l'écart et non associés.
Cette collaboration parents professionnels est à réfléchir dans un cadre bien plus large, dans un rapport constant des parents avec toutes les institutions, dont les lieux d'accueil de jeunes enfants qui jouent un rôle dans les toutes premières années des enfants.

Cette participation des parents concourt à inscrire les parents dans une dimension collective et à développer l'exercice de la citoyenneté, dans la mesure où ils sont partie prenante d'un EAJE inscrit dans une société donnée et dans un environnement local, où ils s'impliquent dans un cadre d'éducation collective (enfants = adultes de demain) = contribution dans une société, dans laquelle le « vivre ensemble » est entre autres conditionné par l'éducation.

Les questions d'éducation touchent directement la vie en société (cf : interrogations actuelles, stigmatisation, recherche de "coupables", par rapport aux problèmes de délinquance, interprétés comme des problèmes d'éducation qui "traversent les rues"). Or l'éducation est une responsabilité collective qui

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 059-215900903-20231214-23_5_13-DE

représente bien un enjeu de société, qui a une incidence sur "le vivre ensemble" : comment vivre ensemble, avec une prise en compte de la diversité, vécue comme une richesse.

Être ensemble

Commence par le fait de permettre aux parents de rester dans le lieu d'accueil, pour qu'ils se familiarisent avec les personnes, les locaux, l'ambiance. Si les parents voient ce qui se passe, cela évite les fantasmes sur ce qu'il peut se passer pour leurs enfants en leur absence, et permet de mettre en œuvre une coéducation, au-delà des échanges oraux. Ils rentrent dans les unités, peuvent installer leur enfant sur le tapis et lui proposer un jouet. Ils prennent également le temps des transmissions.

Faire ensemble,

C'est agir ensemble, mettre en place des actions, des activités, des sorties où chacun est concerné. Mais c'est à chaque lieu d'accueil d'imaginer ce qui est souhaité, possible, avec les acteurs concernés. A la Maison de l'Enfance, comme écrit précédemment, les parents sont invités à participer aux ateliers, à rencontrer d'autres parents lors des temps forts, à échanger avec d'autres parents lors de la fête de Noël, par exemple.

Penser ensemble,

C'est prévoir des espaces, des instances au sein desquelles on construit, on parle ensemble du fonctionnement, mais aussi du projet, des projets, des actions, des perspectives. Le conseil de crèche permet cela.

Chaque parent peut NAVIGUER selon son parcours, son envie,
sa disponibilité sur ces trois niveaux.

<u>La place des professionnels</u>

Des temps d'analyse de pratiques professionnelles pour « *les membres de l'équipe de l'établissement chargés de l'encadrement des enfants.* » doivent être réalisés. Le gestionnaire est libre de la forme et du rythme de ces temps dans le respect de certaines conditions : chaque professionnel bénéficie d'au moins 6 heures annuelles dont 2 heures par quadrimestre ; les séances se déroulent en dehors de la présence des enfants ; elles sont animées par un professionnel ayant des compétences en la matière. Ce professsionnel n'appartient pas à l'équipe d'encadrement et n'a pas de lien hiérarchique avec ses membres ; ces séances ne peuvent réunir plus de 15 personnes ; la confidentialité des échanges est de de rigueur.